

Consultation du public relative au projet de révision de l'arrêté interdépartemental portant définition des plans d'action sécheresse pour le sous-bassins Aveyron

Contexte :

Le SDAGE Adour-Garonne 2016-2021 opposable depuis le 20 décembre 2015 ayant entériné une évolution du statut et des débits de référence rattachés à certains points nodaux du bassin de l'Aveyron, une révision de l'arrêté interdépartemental portant définition du plan d'action sécheresse pour le sous-bassin Aveyron est nécessaire.

Cet arrêté encadre la mise en œuvre de restrictions des prélèvements et usages proportionnées et cohérentes à l'échelle du bassin de l'Aveyron en fonction de l'évolution des conditions hydrologiques.

Fichiers attachés :

Note de présentation : établir le lien avec le fichier
note_20160128_sdpe82-vn_aip-secheresse-aveyron-consultation-public-note-presentation.pdf

Projet d'arrêté : établir le lien avec le fichier
ap-cadre_20160126_sdpe82_2016-xxx-xxx-gestion-crise-secheresse-bassin-aveyron.pdf

Transmission des avis et observations :

Les avis et observations seront recevables pendant toute la durée de consultation soit **du 10 février au 1er mars 2016 inclus**.

Ils seront transmis :

- par courriel à l'adresse suivante : ddt-seb@tarn-et-garonne.gouv.fr
- par courrier à l'adresse suivante : DDT - 2 quai de Verdun - BP 775 - 82 013 - Montauban cedex (envoi au plus tard le dernier jour de la consultation).